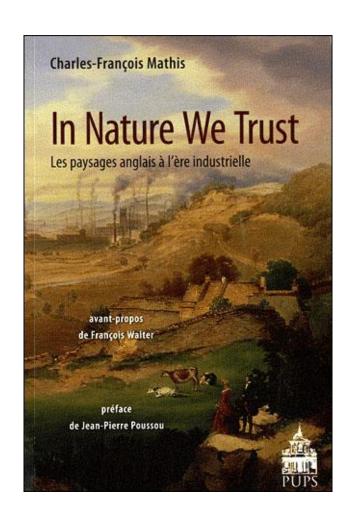
L'invention de l'engagement environnemental

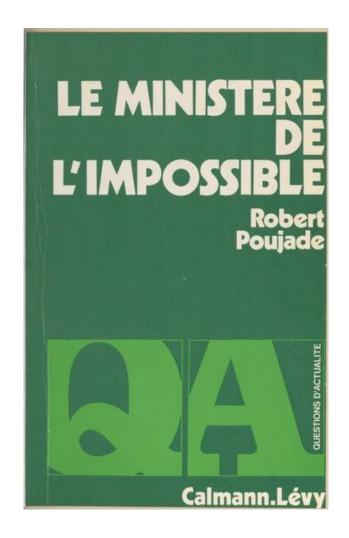
Stéphane Frioux Université Lyon 2

« Mieux vaut être "vert" et mûrir... qu'être mûr et pourrir » (Editorial de *Rhône-Nature*, n°22, janvier 1981, p. 3).

Note: les photographies d'archives proviennent de fonds communicables aux archives départementales et métropolitaines du Rhône.

« La grande librairie » sur l'engagement écologiste : quelques choix personnels







Quelques questions pour débuter...

- Les échelles et les « causes » de l'engagement
- Se demander en quoi consiste l'engagement :
 - Prend-il une forme uniquement « discursive », écrite/verbale ?
 - Prend-il une forme d'action dans l'espace public, avec des manifestations ?
 - Prend-il une forme politique avec engagement dans le combat électoral ?
 - Prend-il une forme concrète pour mettre en actes les paroles, et faire de l'écologie un moyen de vivre ?

Sylvie Ollitrault, introduction de son ouvrage Militer pour la planète.
 Sociologie des écologistes (2008): « Loin d'un noyau militant homogène, nous découvrions un kaléidoscope d'identités militantes ».

• Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir*, 1994 : « On parle souvent de l'environnement et de ses « problèmes ». Il ne faut pas négliger les **bénéficiaires** de ces « problèmes », **ceux qui les investissent** en les créant, en les administrant ou en en faisant des enjeux dans les luttes professionnelle et politique. »

I/ L'environnement avant l'environnement (fin XIXe-milieu XXe)



William Wyld, Manchester from Kersal Moor, 1857.

Les plaintes des habitants après la Révolution française

LES HABITANS

Du Faubourg St - Clair de Lyon,

Au citoyen CONSEILLER D'ÉTAT,

PRÉFET du Département du Rhône.

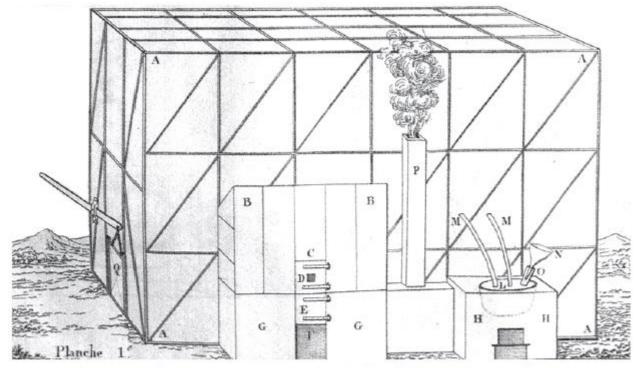


Le citoyen Perrin régissait pour l'hospice, un four à chaux situé à la grande digue. Il voulut devenir propriétaire: il acheta un four à chaux qui était placé sur le bord du Rhône, territoire de Vassieux; il le démolit, et il transporta les matériaux qui le composaient, dans le faubourg étant au bas de Caluire, sur le chemin de St-Clair.

Là, et au centre des habitations, il a commencé la construction d'un four à chaux.

Le projet d'un établissement qui devait rendre leurs maisons inhabitables, diminuer la population du canton, éveilla nécessairement l'attention de ses habitans. La commission administrative des hospices de Lyon, pour la conservation de son domaine de Montessuy, dont les vignes joignent le faubourg, intervint. Réunis, ils donnèrent pétition au Maire de Caluire, tendante à empêcher la nouvelle construction. Il y eut, le 11 pluviôse an 9, un arrêté du Maire, qui défend au citoyen Perrin « de construire un four » à chaux dans le faubourg de St-Clair, commune de Caluire, » à peine de démolition à ses frais; ordonne que toutes construct » tions commencées seront à l'instant suspendues. »

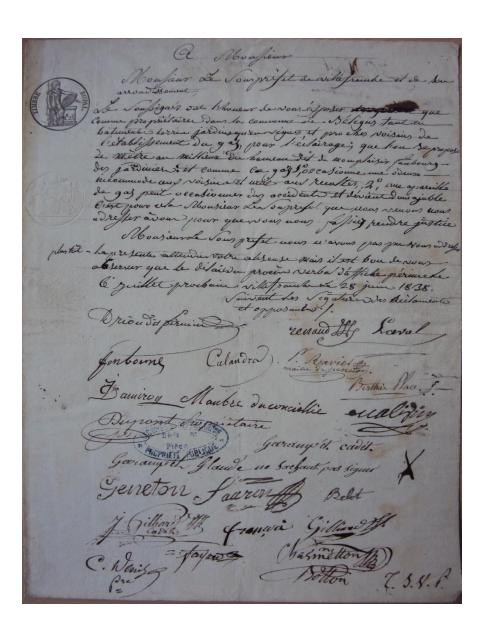
Fin de la police royale qui régulait l'industrie en fermant si besoin certains établissements ou en leur interdisant de s'installer dans certains quartiers.



Chambre de plomb. Rougier, « mémoire sur la fabrication de la soude artificielle », Mémoires de l'académie de Marseille, t. 9, 1812.

Le décret de 1810 et la naissance des « nuisances industrielles »... puis des pétitions de la population hostile aux nuisances en question...

Préfecture de Police. CONSEIL DE SALUBRITÉ Paria , to 21 wil 1812. Justruction relative aux Manufactures De Men de Truse. La fabrication du Men de Suste vige deux operations premant Insquellerit de degage une assez grande quantité de sageure mais bles on an moin trie in warmed it . La priemiere est la calcinatione der matierer animaler melangie avec la potable. La Seconde est la gricipitatione du Sulfate de fer of du Sulfate de present que la lessine de prussiale de potato procede que la fabricana Danta primiere de cer operations il de degage de l'hinte tup greun alique, du carbonale Danmoniagne et du fazz hadengine Dann la Seconde, il Si Jegage du Gay hydrogène Sulfwee. ... Il est important, il est faile de couree cer gay it certapeure pauler moyeur Suivana Le flabricant de Olen de Prusse qui connaît bien Son art, Sait quit obtient De resultate aussi beaux, Soit qu'il caline les matione auinales asses le tantre ou la protane, Soit qu'il brule Syrarement avantioner avant de les melen avec l'al xali. Le charbon animat triture et chauffé asec la potasse Donne autant de prussiale que d'i l'an ent brule avec este Du Sang, Der lorner, Der greaux, der muscles, der gwils et aubersu assivire animales letter quitte Sortent du Moncherier ou den Mantions D'écavrissage. La fabricane peuseut Done n'employeer dan leur abotion

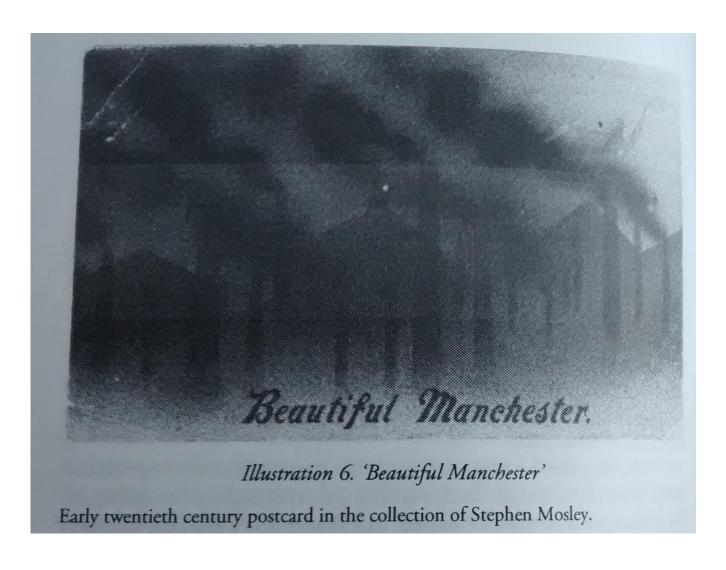


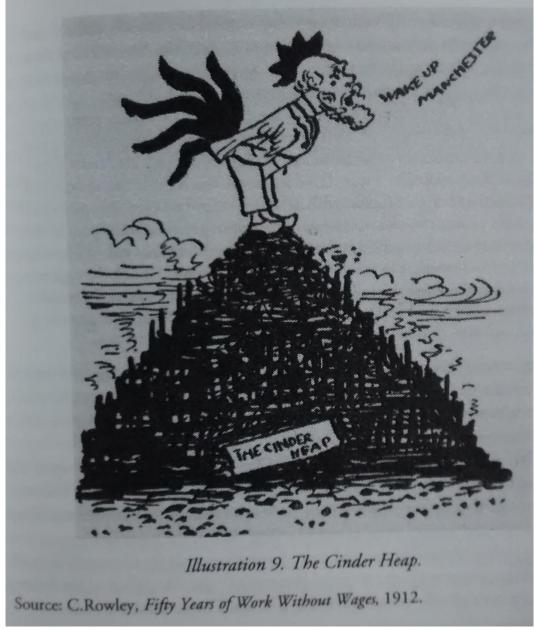
Elisée Reclus:

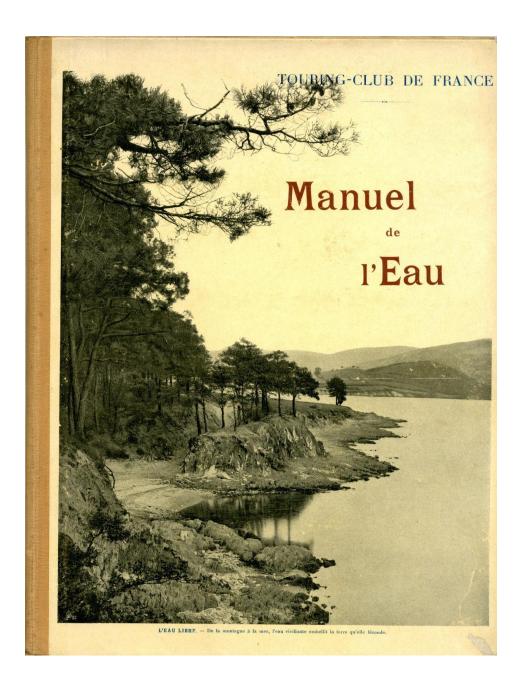
Sans parler de l'Angleterre, il existe dans l'Europe occidentale un grand nombre de vallées manufacturières dont l'air épais est presque irrespirable pour les étrangers ; les maisons y sont enfumées, les feuilles mêmes des arbres y sont revêtues de suie, et quand on regarde le soleil, c'est à travers une brume épaisse que se montre presque toujours sa face jaunie. Quant à l'ingénieur, ses ponts et ses viaducs sont toujours les mêmes, dans la plaine la plus unie ou dans les gorges des montagnes les plus abruptes ; il se préoccupe, non de mettre ses constructions en harmonie avec le paysage, mais uniquement d'équilibrer la poussée et la résistance des matériaux.

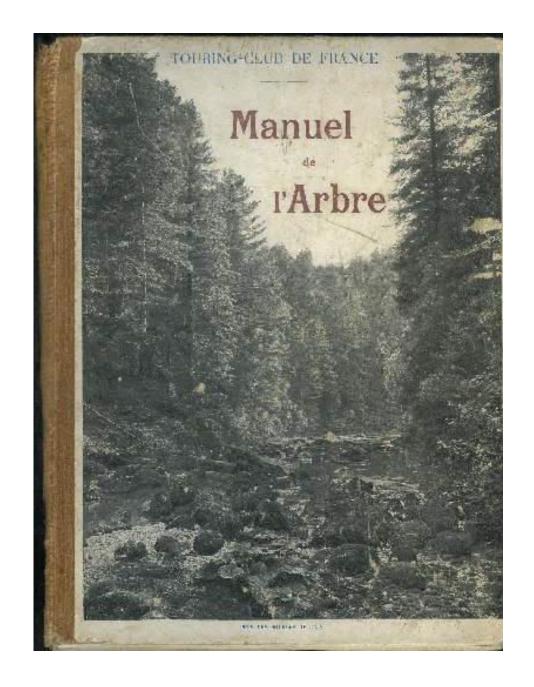
Certainement il faut que l'homme s'empare de la surface de la terre et sache en utiliser les forces ; cependant on ne peut s'empêcher de regretter la brutalité avec laquelle s'accomplit cette prise de possession. (...) La question de savoir ce qui dans l'oeuvre de l'homme sert à embellir ou bien contribue à dégrader la nature extérieure peut sembler futile à des esprits soi-disant positifs : elle n'en a pas moins une importance de premier ordre. Les développements de l'humanité se lient de la manière la plus intime avec la nature environnante.

XIXe siècle : le discours critique, parfois ironique, contre la fumée et l'économie du tout-charbon









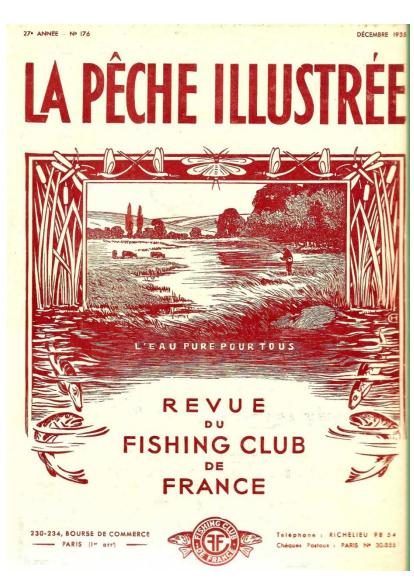
Extrait de la *Revue mensuelle du Touring-Club de France* (janvier 1907) évoquant la loi de 1906

« Il y a bien des lois qui visent à organiser cette protection nécessaire. Telles la loi de 1887 sur les monuments historiques, la loi de 1905 sur le classement des objets d'art religieux, la loi du 21 avril 1906 sur les sites et monuments naturels de caractère artistique.

Mais toutes ces lois sont d'ordre un peu platonique : elles recommandent plutôt qu'elles ne commandent les mesures propres à sauvegarder nos richesses naturelles et artistiques. Pour qu'elles rendent, il faut que l'opinion publique s'en mêle, il faut que la pression des intéressés en facilite l'application, en impose, même, le cas échéant, le respect. C'est d'elles surtout qu'on peut dire : Quid leges sine moribus ? » (Que peuvent les lois si les moeurs publiques n'en fortifient pas l'action). »

Les pêcheurs, sentinelles de la protection de la nature aquatique





II/ Combattre la civilisation technique et consumériste

 Olivier Guichard, Aménager la France, Paris-Genève, Robert Laffont/Editions Gonthier, 1965.

« La révolution démographique se double d'une révolution de l'habitat : en 1985, près de 55 millions de Français se logeront dans les villes. Cela veut dire qu'en vingt ans, 50% de la population actuelle sera logée à neuf et qu'au rythme actuel, 8 millions de logements environ auront été construits. Doublée de la révolution automobile qui fait éclater les structures urbaines traditionnelles, cette expansion de la population urbaine remet en cause bien des situations et bien des habitudes de pensée.

• Bertrand de Jouvenel, Arcadie, 1968 :

« En ce moment même nous exerçons sur l'environnement de la génération à venir une action d'une puissance exceptionnelle, nous modelons le paysage de sa vie quotidienne. »

L'écologisme (méfions-nous du suffixe!) stipule la réduction massive des inégalités, l'arrêt de la course au « toujours plus ». il nous apprend qu'on peut vivre mieux avec moins, « être » plus en « ayant » moins...

- C'est pourquoi le Nucléaire est inacceptable, en dehors même de ses incertitudes économiques et de ses risques potentiels. Inacceptable parce que symbole d'une société technocratique, centralisée et énergivorace, opposée à la société autogestionnaire et décentralisée que nous voulons. Une société conviviale comme l'appelle I. Illitch.
- C'est pourquoi l'abus de la voiture individuelle est critiquable : forme moderne de l'individualisme, elle porte en elle ses propres contradictions et nous fait croire que vivre c'est aller toujours plus loin, toujours plus vite.
- C'est pourquoi aussi, est critiquable l'agriculture moderne, prise elle aussi au piège de l'expansion et du toujours plus : plus grand, plus mécanisé, encore plus de pesticides...
- C'est pourquoi nous critiquons la publicité qui nous crétinise, fait prendre des vessies pour des lanternes et le gadget superflu pour l'indispensable.

(éditorial, *Rhône-Nature*, mai 1979)

« Ce n'est plus un Dieu, ni même un principe, qui préside à notre société, mais un fait : une machine, ce gros cafard aux yeux fixes, l'automobile, ainsi nommée parce qu'elle se meut d'elle-même (...)

Elle est notre idéal ; chaque automne nous allons l'adorer devant l'autel où elle brille de mille feux. Et elle hante nos rues comme nos rêves »

(Bernard Charbonneau, *L'hommauto*, Paris, Denoël, 1967, p. 9).

René Dumont, le 2 mai 1974 : « La voiture, ça pue, ça pollue, ça rend con ».

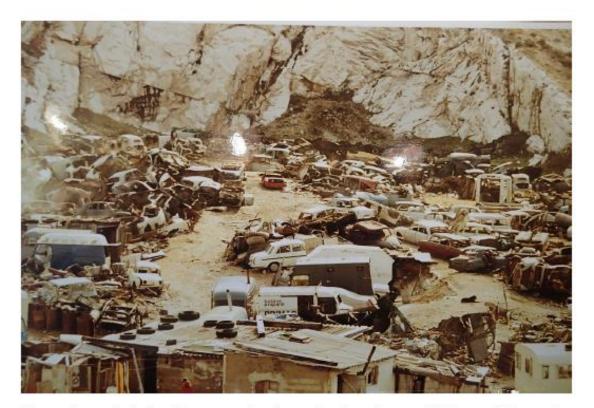
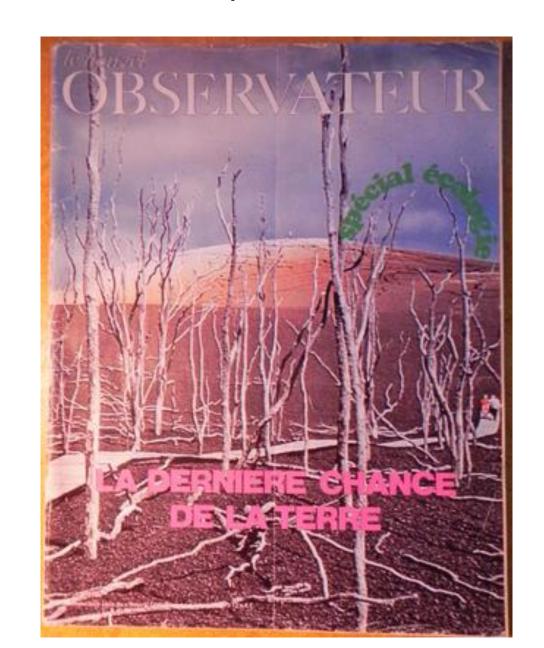


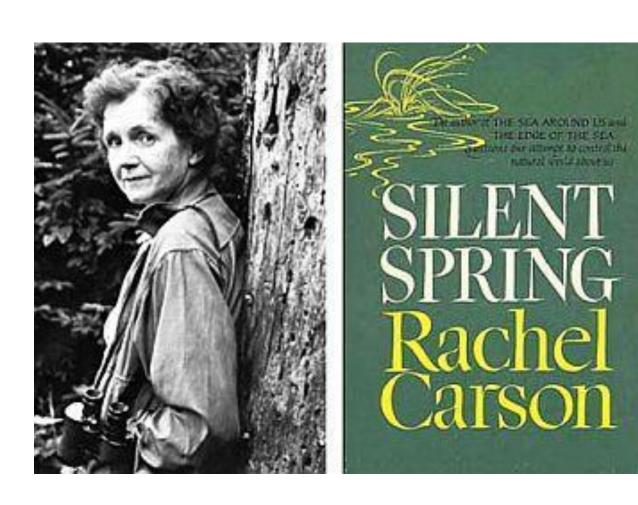
Fig. 5.2: Exemple de cimetière sauvage de voitures dans les calanques, Madrague de Montredon au début des années 1970, carton 483 W 513 des AMM

Défendre la nature contre l'homme prédateur

- 1948 : Conférence internationale de Fontainebleau sur la protection de la nature : création de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature.
- 1949 : Conférence technique internationale de Lake Success pour la protection de la nature
- Publication en 1951 de *l'Etat de la protection de la nature dans le monde en 1950*.
- 1952: Roger Heim publie Destruction et protection de la nature
- 1954 : Roger Heim devient président de l'UICN
- 1955: de mai à septembre 1955, le Muséum organise une exposition intitulée « L'homme contre la nature ». Création d'une chaire « d'écologie générale et de protection de la nature » au Muséum



Démarche historique par une non-historienne « lanceuse d'alerte »



« Il a fallu des millions d'années pour produire la vie qui habite la terre. L'environnement, dirigeant et formant la vie qu'il supporte ; avec le temps, les inconvénients s'atténuent, la vie s'ajuste et un équilibre se forme. Parce que le tps est l'ingrédient essentiel; mais dans le monde moderne, il n'y a pas de temps »

(Silent Spring, 1962, p. 6)

L'affaire de la Vanoise

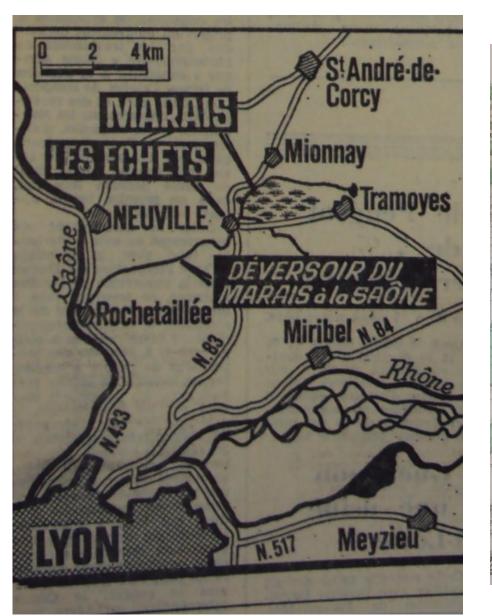
- "Quel est le but du tourisme, que ce soit dans les plaines, sur les rivages ou dans les montagnes? N'est-ce pas le délassement de l'homme dans la beauté de la nature? Et voici que, sous prétexte de tourisme, ceux que l'on nomme promoteurs envisagent de créer pour les citadins, broyés toute l'année dans des villes surpeuplées, une station de trente mille lits, c'est-à-dire comparable à ces grands ensembles urbains dont le procès n'est plus à faire.
- "Le profit de quelques uns sera-t-il accepté au détriment du repos et de la vraie détente de ceux qu'ils prétendent satisfaire ? Peuvent-ils seulement comprendre que la suprême récompense du skieur ou du montagnard s'élevant sur les cimes n'est autre que l'épanouissement de l'âme dans la solitude et la contemplation de la nature ?
- " Quel spectacle déjà, dans nos stations bien équipées, que ces files de fourmis, d'abord immobiles pendant de longues minutes, attendant de pouvoir saisir une canne, faisant la queue comme dans le métro, pour redescendre sur des pistes encombrées comme des grandes routes »

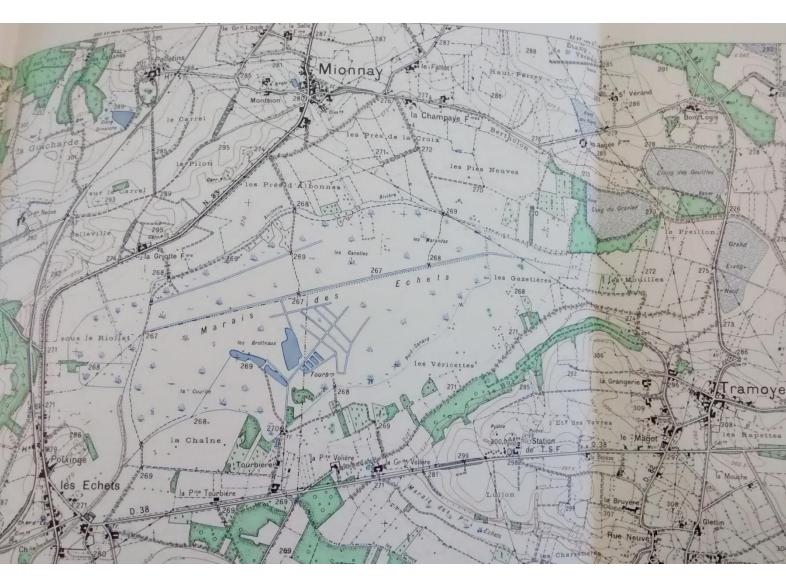
(courrier de lecteurs au *Monde*, 31 mars 1969)

• Extrait du programme du candidat René Dumont, printemps 1974 :

« De la défense des espaces verts à la remise en cause des centrales nucléaires, un nouveau mouvement est né. Il développe ses luttes chaque jour en France. Les pêcheurs corses refusent la pollution des boues rouges, les agriculteurs du Larzac s'opposent à l'extension d'un camp militaire, les Parisiens ne veulent pas de la voie express rive gauche. Chaque semaine, dix associations se créent en France pour défendre le cadre de vie. (...) Les menaces se précisent. Elles sont graves et mettent en danger l'existence même des hommes sur la Terre. L'épuisement des ressources est illustré par la hausse du prix du pétrole et des matières premières. Les sols, l'air et l'eau sont souillés, parfois de manière irréversible ; des espèces animales et végétales indispensables à la vie disparaissent en nombre croissant. Il y a déjà quatre milliards d'humains dont les trois quarts vivent dans le dénuement, alors que les pays riches se gorgent de la plupart des ressources mondiales. Ce sont ces problèmes que le mouvement écologique veut soumettre aux Français. Pour les résources il faudre réinventer teure problèmes que le mouvement exclogique veut soumettre aux Français. résoudre, il faudra réinventer toute une civilisation ».

Le cas du Marais des Echets dans l'Ain (1960-1974)









L'affaire du marais des Echets

« Notre département [l'Ain] est un des plus beaux de France quant à la variété de ses sites. Nous avons la chance d'y posséder un Marais connu même à l'étranger; trois Universités y travaillent sans parler des chercheurs de tous horizons naturalistes. Nous voudrions bien le sauver. »

18 mars 1972 (Le hogie (01)

UNE PREMIERE JURIDIQUE:

Le sénateur Léon Chambaretaud inculpé par le juge d'instruction de Bourg-en-Bresse

« Au nom de l'écologie et de l'environnement »

M. Léon Chambaretaud, sénateur du Rhône, était convoqué hier matin par le juge d'instruction Glard, du parquet de Bourg-en-Bresse. Il est arrivé au palais de justice peu après 11 heures. Il était accompagné de soi conseil, M° Joannès Ambre, du barreau de Lyon. C'est en présence du procureur de la République, M. Rascol, que le parlementaire s'est vu notifier une inculpation d'infraction aux articles 9 et 21 de la loi-programme du 28 décembre 1967, et à un arrêté de pre-classement du marais des Echets, pris par le ministère de l'Environnement en date du 15 septembre 1971.

On connaît la nature du conriqui oppose M. Chambarctaud, propriétaire de 150 hectares dans la ciuvette du marais des Echeta, 1300 de bicherées », dit-on en Dombes, au ministère de l'Environnement et, partant, un précolure de la précoclure de l'Ala Chargés de promocor les

On sait que la partie centrale marais des Echets stuté à le quinzaine de kilomètres de lon, au seuil de la Dombes et il est un lieu de halte et de diffication exceptionnel pour les oiseaux migrateurs en même temps qu'un botanique exceptionnel, a été inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques

Les dispositions des articles et 21 de la loi stipulent respec tivement que :

1. A compter du Jour ou Raministration des Affaires Culturelles (cette loi a été promulguée avant la création du ministère de l'Environnement et a été reprise à son compte par ce dernier) notifie au propriétaire d'un monument ou d'un site naturel qui n'a pas l'intention d'en poursuivre le classement, qu'aucune modification ne peut être apportée à l'état des letux ou à leur aspect pendant un délait de douze mois, souf autorisation spéciale des affaires culturelles et sous réserve de l'exploitation courante des Jonds ruraux et de l'entretten

 Les sanctions pénales sont enstituées par des amendes alent de 5 000 à 100 000 F.

Le premier arrêté concernant le marais ayant été pris le 5 septembre 1970, une information était ouverte à l'encontre de M. Léon Chambarctaud après un constat établissant l'entreprise de travaux de drainage et de défrichage dès le 5 novembre 1970.

Le requisitoire introductif vi sant ainsi à une inculpation di sénateur du Rhône, devait êt annuié par la Chambre des mi ses en accusation de Lyon, ca un parlementair en peut êta poursuivi en cours de sessio carticle 26 de la Constitution Le 7 juin 1971, une nouvel ordonnance prescrivait une its

on sait qu'au mois de décen dernier, les gendarmes d int-André-de-Corcy proce

utilisés par M. Chambaretaud. Quinze jours après, Me Joa nès Ambre obtenait la mai levée sur l'armée blindée de s client

Le juge Glard poursuiva néanmoins son information q a abouti hier à l'inculpation d sénateur. biotope.

L'ensemble des procédés utilisés relève-t-il de l'exploitation courante ou procède-t-il à une modification de l'état des lieux?

* Il y a un choix à operer entre la conservation du site scientifique du marais des Echets et sa mise en culture

Pour ne pas avoir observé la pristallisation que définit le classement préalable, M Champaretaud est ainsi convaineu d'avoir passé outre à la loi.

Il reste bien sûr à définir ce qu'est l'exploitation courante S'agit-il de l'exploitation des sols en général ou de la couture spécifiquement locale.

Lorsque l'on sait que les ber res de M. Chambaretau etalent jusqu'ici incultes et ma récageuses, on peut admetre qu'il y a effectivement modiffication profonde du site ai l'or trouve des mais en rangs serres la out il n'y avait que de ajoncs, des canelles et des let-

En 1810, déclarait hier senteur au sortir du palais d'Justice de Bourg, le maris con portait 56 hectares en bois, friches et joncs, mille hectar étaient cultivés en embouche deux cents en terre cérés lière.

« Sur le plan des principe expliquats de son côté Me Joai nès Ambre, on peut se demai der si un exploitant de terrain agricoles est en droit. France, en 1972, de cultivi normalement son blen.

On doit noter encore que la bataille furidique entamée au tour de ces terrains dont l'mise en valeur autre qu'écolog que représente une opératio financière d'enverguee, com porte deux autres valets.

 Une requête aux fins d désignation d'expert a été ac queillie le 26 juillet 1971 par l président du tribunal adminis tratif de Lyon



M. Leon Chambaretaud, senateur du Rhône, vient d'être

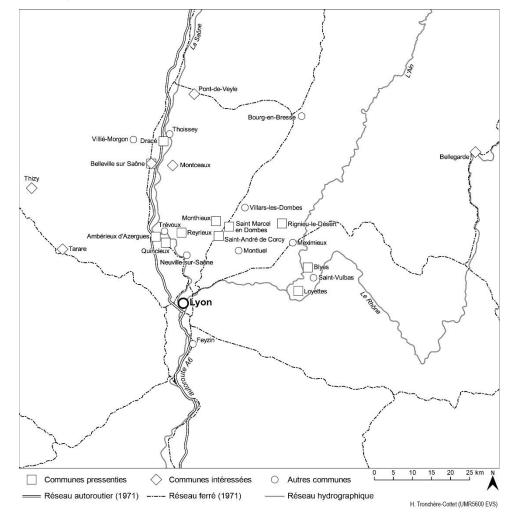
Le temps des actions militantes

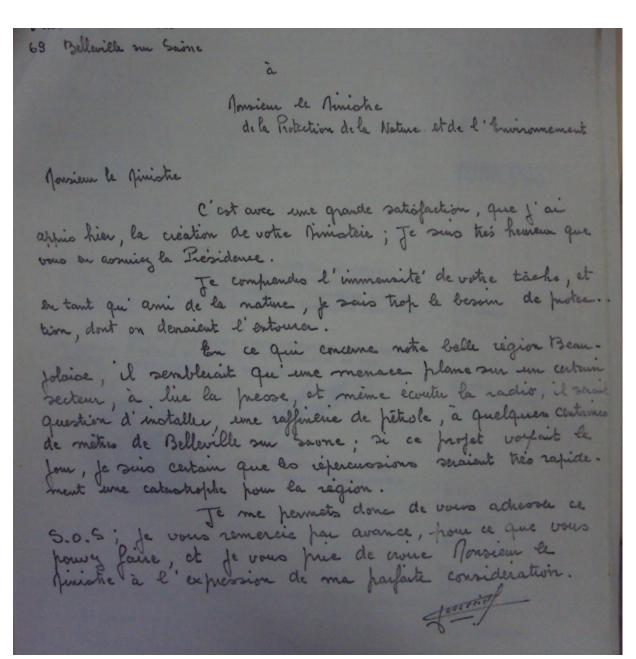




L'aventure de la « raffinerie baladeuse »

 Voir Stéphane Frioux, « Pas d'essence dans nos salades! La "raffinerie baladeuse" de la région lyonnaise (1970-1973) », Le Mouvement social, n°262, janvier-mars 2018, p. 37-54.

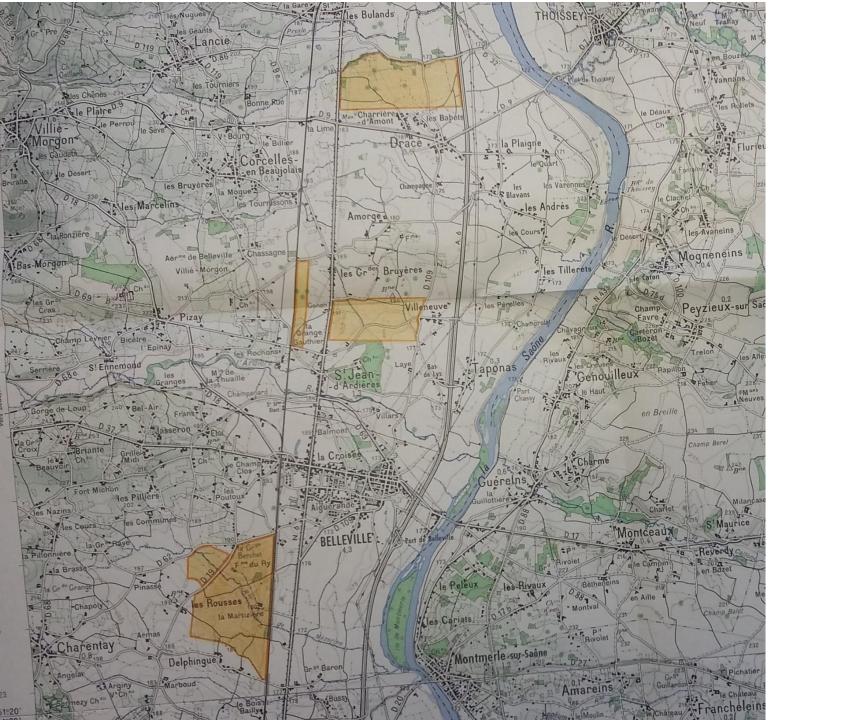




Naissance d'un mouvement contestataire en Beaujolais : l'hiver 70-71







L'aventure de « la raffinerie baladeuse »

L'unité

Date de parution : Vendredi 18 Mai 1973

Pollution

Un maire qui aime le pétrole

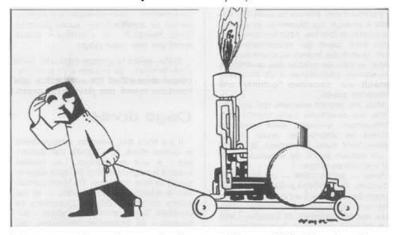
ichel Vittori est un de ces notables de deuxième zone comme l'on en rencontre beaucoup. Maire, conseiller général, suppléant de député, un œil fixé sur Paris, l'autre sur le « développement ». L'œil qui regarde Paris aide à éviter les faux pas, à reconnaître les amis, à deviner les appuis, à faire carrière. Et Vittori a bon œil. Il est déjà membre du comité central de l'U.d.r.

L'autre œil, c'est pour les affaires. Celles de la commune ou du canton, évidemment. Car, c'est bien connu, la qualité principale d'un maire, c'est d'être un bâtisseur. La France n'ayant plus d'Empire, il faut bien trouver des territoires où l'on puisse diriger, bâtir, commander, se faire une place au soleil pour mériter, plus tard, une plaque au coin d'une rue. Et, pour cela, l'œil politique vient à l'aide de l'œil bâtisseur.

Trévoux, dans l'Ain, a 3 594 habitants et elle a « hérité » de Vittori. Les temps allaient changer.

Cela a commencé avec la « raffinerie baladeuse » de la Compagnie française de raffinage (C.f.r.). Une raffinerie devant traiter près de 12 millions de tonnes de pétrole. Baladeuse parce que, depuis deux ans, personne n'en veut.

Le partage des zones d'influence ayant attribué à la C.f.r. la région de la Saône, cette dernière avait projeté, en 1970, de s'installer dans le Beaujolais.



le dans nos salades ». Une centaine de conseillers municipaux menacèrent de démissionner. La C.f.r. continuait de promener sa raffinerie d'un site à l'autre.

C'est alors que le maire de Trévoux eut une idée : la raffinerie viendrait chez lui, dans son canton, à Reyrieux. Ce n'est qu'à 15 km du centre de Lvon, à 5 km de la communauté urbaine, en plein cœur de la zone verte décidée par l'Oream pour servir de poumon à l'agglomération. Le régime des vents (nordsud) rabattra les fumées sur I von : peu

Mais ces délais nécessaires doivent ennuyer le maire de Trévoux. Sa volonté de « développement » ne s'arrêtant pas à la raffinerie, il vient de faire vendre par sa commune 4 000 m2 - à 10 F au lieu de 60, mais il ne sert à rien de faire dormir l'argent... - à une société.

Pour ne pas perdre son temps dans de stériles débats, il a expliqué à ses conseillers municipaux qu'il s'agissait d'un dépôt où l'on procèderait, tout au plus, à des opérations de conditionnement. Or la société désire y fabriquer

«Pas d'essence dans nos salades» déclarent les agriculteurs d'Ambérieux-Quincieux

développement industriel de l'agglomération lyonnaise dans Moulins, préfet de région, le rappelait hier, comme on peut le lire par ailleurs. Si cette idée a fait son chemin, il n'empêche que beaucoup pensent : « à condition qu'elle ne soit pas construite chez mol ». Et l'on

Une seconde raffinerie constitue un élément essentiel du cieux à l'un des confits qu'en-éveloppement industriel de agglomération lyonnaise dans titue un élément essentiel du cieux à l'un des conflits qu'endéveloppement industriei de gendre en de nombreux en-l'agglomération lyonnaise dans droits le développement indus-les prochaînes années. M. Max triel, conflit entre l'intérêt général et l'intérêt aussi légitime des particuliers.

« Pas de pétrole dans nos salades » disent les agriculteurs de Quincieux (qui forment près d'un tiers de la population active du village), et d'Ambé-

De gauche à droite: MM. Plaisantin, maire de Quincieux,

et Debrabant, maire d'Ambérieux

seur dire, jeudi dernier, que sa société avait jugé, après main-tes études et sondages de toutes sortes, que le site formé par leurs deux communes était idéal pour l'implantation d'une grande raffinerie, qui couvrirait au moins 156 hectares.

Réunis hier après midi, à la mairie de Quincieux, les élus de l'une et de l'autre communes, et les agriculteurs ont préparé une riposte « virulante ».

4 Nous ne nous laisserons pas faire » explique M. Plaisantin, maire de Quincieux, appuyé par M. Debrabant, son collègue d'Ambérieux, et de se retourner pour désigner entre les gravures en camaieu accrochées au fond de la salle d'honneur de la maide la salle d'honneur de la mai-rie, une coupe : c'est celle de la résidence secondaire obtenue à l'occasion d'un concours. « Ça vaut mieux que des gros sous qui ne nous intéressent pas ». La commune de Quincieux s'étend sur 1780 hectares, dont

1 400 ont été touchés par une vaste opération de remembrement qui, ici comme ailleurs, ne s'est pas réalisée sans difficul-tés. Ce remembrement a coûté à la collectivité une centaine de millions d'anciens francs, au bas mot, et l'on imagine mai ici, qu'après avoir réparti la terre,

après, de « fianquer tout en l'air », seion la forte expression du maire de Quincieux qui ajoute : « Pensez que fai refuse au promoteur un programme de 400 villas dans ma commune, ce n'est pas pour accepter un nou-

" La tentation de l'or noir n'efficure donc, semble-t-ii, personne dans un pays qui voit son avenir sous une autre enseigne : son ambition est de devenir le grenier de Lyon ou plutôt le silo de la Communauté urbaine pour les cultures maraichères ; pous n'attendons pas après les paientes, nons n'avons pas besoin de millions tous les ans pour faire je ne sais quoi. Nous préférens canserver l'agriculture ».

« Zone agricole protégée »: c'est ainsi que la région d'Am-bérieux-Quincieux est, jusqu'à preuve du contraire, considerée par les pouvoirs publics qui mt pris, eux-mêmes, is décision de cette qualification. Comment pourrait-on revenir là-dessus? s'interrogent les 1270 habitants de Quincieux et les 200 ruraux

A l'entrée de Quincieux, on peut lire ce panneau présentant le village : « sa Saone, son calme, ses restaurants ».

Vous ne me voyez pas ajouter « sa raffinerie », s'indigne le

Rideau sur la raffinerie...

" d' Sufamation de Chone"

LES AVENTURES DE LOLOTTE RAFFINERIE BALLADEUSE

C'est le titre d'une pièce de théatre dont le thème tourne autour de la fameuse « Raffinerie baladeuse ».

Après Belleville, Anse, Loyette, St-André-de-Corcy, Dracé, c'est au tour de REYRIEUX d'être sur la sellette. Comédie ou tragédie, aménagement du territoire ou partie de pétanque?

En collaboration avec des paysars du Beaujolais et des Dombes, la Compagnie de la Mouche a mis un texte en répétition et commencera une tournée dans le Beaujolais et les Dombes à partir du 15 septembre.

Pendant un mois, la raffinerie balladeuse (une remtrque agraire, habillée en raffinerie, crachant feu et fumée et se transformant, une fois déblayée. en praticable scénique) va se ballader sur les chemins de la régions.

Cette pièce se veut populaire

en ce sens qu'elle reprend un problème vécu très directement par des agriculteurs. Par le théôtre, nous pouvons avoir un certain recul pour mieux regarder et juger ce qui se passe de façon quotidienne.

La représentation sera suivie d'un débat et il est important que le plus grand nombre d'agriculteurs et d'autres professions participent activement à la discussion.

Voici quelques thèmes à aborder :

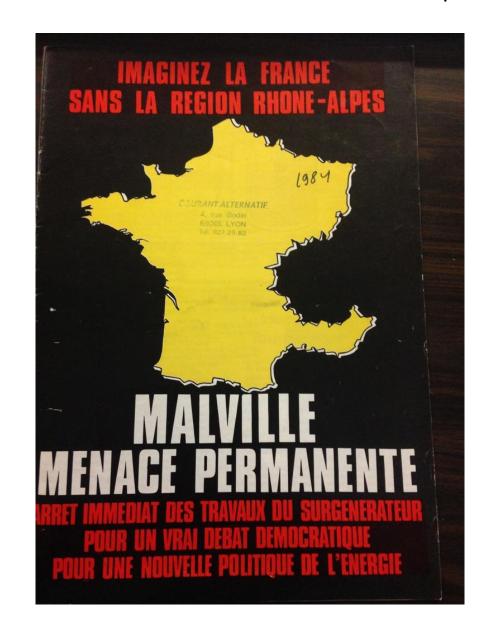
-- En fonction de quels intérêts installe-t-on une raffinerie? -- Y a-t-il véritablement concurrence d'intérêt entre agriculteurs et ouvriers (alors que tour a été fait pour les diviser?)

— A notre époque de « soidisante participation ou consultation », comment les gens ontils été consultés à la base ? Cette liste n'est pas limitative et nous espérons bien qu'au cours du débat d'autres sujets seront abordés.

Voici les dates et lieux de passage de la pièce de théôtre :

- 15 septembre : Juliénas.
- 16 septembre : Fleurie,
- 17 septembre : Quincié.
- 20 septembre : St-Etienne-det-Oullières,
- 21 septembre : Denicé.
- 22 septembre : Chessy-les-Mines.
- 23 septembre: Bully.
- 24 septembre : Chazay-drAzergues.
- 4 octobre : Romanèche-Thorins,
- 5 octobre : Villie-Morgon,
- 6 octobre : Beaujeu.
- 7 octobre : Belleville.
- 8 octobre : Villefranche, 10 octobre : Le Bois-d'Oingt,
- 11 octobre : Anse.

Combattre la civilisation nucléaire, emblème d'une société technocratique, avant de devenir celui du risque technologique





Ouverture : Un lieu de l'engagement dans les années 2000

